

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

❖ **Création de postes d'adjoints et de conseillers délégués**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de cinq adjoints.

Le Conseil Municipal décide de la création de cinq postes d'adjoints et de quatre postes de conseillers délégués.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des membres des commissions**

Le Conseil Municipal décide de créer les Commissions ci-après :

1^{ère} Adjointe : Mme PELLARIN Annette

COMMISSION FINANCES :

Mmes BARRAS, JAROT, MM. VENDERBURE, LEDRAPPIER, GUESNIER, LIVET, GUFFROY.

2^{ème} Adjoint : M. VENDERBURE Roland

COMMISSION DES TRAVAUX :

Mme CLEDIC, MM. GUFFROY, DAUREIL, LUIRARD, PRAYEZ, LAMARRE, ALGIER, PERRIN.

DELEGUE DEFENSE :

M. LAMARRE.

3^{ème} Adjoint : M. LEDRAPPIER Bruno

COMMISSION ANIMATION :

Mmes BARRAS, CLEDIC, ANNEET, JAROT, MM. LUIRARD, LIVET, PRAYEZ.

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Mme CLEDIC, MM. LAMARRE, DUVERT, GUFFROY, PERRIN, DAUREIL, ALGIER.

4^{ème} Adjoint : M. GUESNIER Emmanuel

COMMISSION VIE SCOLAIRE :

Mme JAROT, MM. PERRIN, LUIRARD, DUVERT, DEHAIS.

COMMISSION URBANISME :

MM. VENDERBURE, DUVERT, PRAYEZ, PERRIN, GUFFROY, DEHAIS, LAMARRE, ALGIER.

5^{ème} Adjoint : M. LIVET Bruno

COMMISSION COMMUNICATION :

Mmes PELLARIN, ANNEET, BARRAS, JAROT, M. DUVERT.

CENTRE DE LOISIRS :

Mmes ANNEET, CLEDIC, JAROT, MM. GUESNIER, DUVERT.

JUMELAGE :

Mme BARRAS, MM. LUIRARD, LEDRAPPIER.

❖ **Election des délégués à l'Agglomération de la Région de Compiègne**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger à l'Agglomération de la Région de Compiègne :

Titulaires :

PORTEBOIS Laurent, VENDERBURE Roland

Suppléants :

GUESNIER Emmanuel, LIVET Bruno

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Mont Ganelon**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Mont Ganelon :

Titulaires :

GUFFROY Jean-Claude, DAUREIL Jacques

Suppléants :

PERRIN Emeric

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde :

Titulaires :

LEDRAPPIER Bruno, DAUREIL Jacques

Suppléants :

LAMARRE Christian, PERRIN Emeric

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués au Syndicat d'Electricité**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger au Syndicat d'Electricité :

Titulaire :

GUFFROY Jean-Claude

Suppléants :

VENDERBURE Roland, GUESNIER Emmanuel

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués au Syndicat des Eaux**

VENDERBURE Roland, GUFFROY Jean-Claude, PRAYEZ Jean Claude

❖ **Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Collège**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger au Syndicat Intercommunal à Vocation Collège :

Titulaires :

GUESNIER Emmanuel, DEHAIS Bernard

Suppléants :

PERRIN Emeric, ANNEET Martine

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués au Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués au Centre communal d'Action Sociale
PELLARIN Annette, DAUREIL Jacques, DEHAIS Bernard, PRAYEZ Jean-Claude, ANNEET Martine,
BARRAS Annie

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des délégués à la crèche familiale à domicile**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ci-après pour siéger à la crèche familiale à domicile : LA MAISON DES ENFANTS

PORTEBOIS Laurent, GUESNIER Emmanuel, M. LUIRARD Fabrice

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Election des membres de la commission d'appel d'offres**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires :

VENDERBURE Roland, PRAYEZ Jean-Claude, LAMARRE Christian

Suppléants :

DAUREIL Jacques, PELLARIN Annette

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

❖ **Montant des indemnités de fonction**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2123-20 à

L 2123-24-1 prévoyant que le taux est retenu en pourcentage de l'indice 1015 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux ;

Nous vous proposons de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, à compter du 14 mars 2008, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- Maire : 43 % de l'indice 1015
- 5 adjoints : 14,90 % de l'indice 1015
- 4 conseillers délégués : 2 % de l'indice 1015 (versée annuellement)

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

SIGNATURES :